

** Les élus suivants ont remis leur déclaration des intérêts pécuniaires : M. Dominic Boucher-Paquette, Mme Lynda Pépin, M. Gilles Lévesque, Mme Catherine De Blois, et Mme Nathalie Bérubé.

Séance ordinaire du 8 novembre 2022

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 8 novembre 2022, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1 Madame Julie Demers	District # 4 Monsieur Marc-André Vallières
District # 2 Madame Lynda Pépin	District # 5 Madame Catherine De Blois
District # 3 Monsieur Gilles Lévesque	District # 6 Madame Nathalie Bérubé

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Dominic Boucher Paquette.

Mme Kim Leclerc, directrice générale, Greffière et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

2022-11-297 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Lynda Pépin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "affaires diverses" ouverte.

2022-11-298 Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2022

Il est proposé par Madame Lynda Pépin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le procès-verbal du 11 octobre 2022 soit adopté et signé tel que présenté.

Dépôt des listes

La directrice générale & secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil un résumé des salaires versés du 1^{er} au 30 novembre 2022 est également déposé. Ainsi que les états comparatifs pour l'année 2022

2022-11-299 Comptes du mois

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les comptes présentés par la directrice générale, Greffière et secrétaire-trésorière en date du 9 novembre 2022 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #2022000461 à 2022000504 sont émis.

2022-11-300

Demande de Parcours Chez Julien

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande du Parcours Chez Julien, membre de l'Association Pro 3D du Québec, pour l'utilisation du gymnase au Centre des Loisirs Charles Valence afin d'offrir 1 à 2 soir par semaine la pratique du tir à l'arc;

ATTENDU QU'IL dispose de l'équipement nécessaire pour la pratique du tir à l'arc en salle, filet, cible et arc d'initiation pour les gens qui voudraient essayer cette discipline.

ATTENDU QUE l'activité est ouverte à l'ensemble de la population conditionnellement à ce qu'il soit membre de l'association Pro 3D pour des fins d'assurances;

Il est proposé par Madame Nathalie Bérubé,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise l'utilisation du gymnase au Centre des Loisirs Charles Valence pour la pratique du tir à l'arc intérieur avec les conditions suivantes :

- Usage d'une paire de soulier pour intérieur non marquante
- Utilisation d'un tapis ou autre pour protéger le plancher afin d'éviter d'éventuel égratignure

2022-11-301

Demande de commandite fête de Noël – Club lions

ATTENDU QUE le Club Lions de Notre-Dame-des-Bois organise la fête de Noël des enfants;

ATTENDU QUE la dépense principale, et non moins négligeable, est l'achat de cadeaux pour chacun des enfants ;

ATTENDU QUE cet événement est très apprécié et espéré de la part des enfants.

Il est proposé par Madame Catherine De Blois,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QU'UN don au montant de 500 \$ est accordé.

2022-11-302

Avis de motion règlement concernant la rémunération du maire et des conseillers (ères)

Le conseiller Monsieur Gilles Lévesque donne avis de motion qu'un règlement sera présenté concernant la rémunération du maire et des conseillers (ères) du conseil municipal en vue de son adoption lors d'une prochaine séance.

**2022-11-303 Adoption du projet règlement concernant la
rémunération du maire et des conseillers
(ères)**

Le conseiller Monsieur Gilles Lévesque présente le projet de règlement concernant la rémunération du maire et des conseillers (ères) du conseil municipal en vue de son adoption.

**2022-11-304 Calendrier des séances du conseil pour
l'année 2023**

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en établissant le jour et l'heure.

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le calendrier ci-après soit adopté et que les séances débutent à 19h30 :

17 janvier 2023	11 juillet 2023
14 février 2023	15 août 2023
14 mars 2023	12 septembre 2023
11 avril 2023	10 octobre 2023
09 mai 2023	14 novembre 2023
13 juin 2023	12 décembre 2023

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

**2022-11-305 Renouvellement du forfait téléphonique avec
DHC avocats**

ATTENDU QUE la firme DHC avocats offrent leurs services afin d'agir en tant que conseillers juridiques pour l'année 2023;

ATTENDU QUE l'offre est pour un accès illimité de consultations téléphoniques.

ATTENDU QUE les honoraires sont fixes à 400 \$/année avant taxes. Si une demande nécessite l'étude et/ou l'analyse de documents, les frais seront au taux horaire.

Il est proposé par Madame Nathalie Bérubé
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'offre de services soit acceptée.

2022-11-306 Gestion des documents et des archives

ATTENDU l'offre de services de HB archivistes s.e.n.c. pour la gestion des documents et des archives qui se fera en 2023;

ATTENDU le forfait hebdomadaire (4 jours) au coût de 1 283.86 \$ avant taxes.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières ;
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'offre de services soit acceptée.

2022-11-307 Vœux des Fêtes dans l'Écho de Frontenac

ATTENDU l'offre de *l'Écho de Frontenac* pour un espace publicitaire de 4 x 12 pouces afin que le conseil puisse transmettre leurs Vœux des Fêtes dans un cahier spécial lors de l'édition du 9 décembre 2023;

ATTENDU le coût de 200 \$ avant taxes.

Il est proposé par Madame Catherine De Blois,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'offre de l'Écho de Frontenac soit acceptée.

2022-11-308 Transfert de fond réservé pour élection

ATTENDU QUE la municipalité a l'obligation de créer un fond réservé pour les élections;

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise la création d'un fond réservé pour les élections et transférer un montant de 4 064.18\$.

2022-11-309 Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes et des vacances de la construction 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil souhaitent statuer en avance sur la fermeture du bureau pour la période des Fêtes, ainsi que pour les vacances de la construction 2023 ;

Il est proposé par Madame Nathalie Bérubé,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le bureau municipal soit fermé pour la période des Fêtes du 25 décembre 2023 jusqu'au 5 janvier 2024 inclusivement ;

QUE le bureau municipal soit fermé pour les vacances de la construction 2023 du 24 juillet au 6 août 2023 inclusivement.

2022-11-310 Vente du camion autopompe Mack 300

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se départir de son camion autopompe Mack 300 ;

ATTENDU QUE le conseil a reçu deux offres, une au montant de 3250.00\$ et une de 2022.00\$;

ATTENDU QUE dans la publication, il était mentionné que le camion était vendu tel que vu ;

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil accepte l'offre de M. Robin Racine à 3 250.00\$.

2022-11-311 Réparation de l'unité d'urgence

ATTENDU QU'il y a eu un bris de freins sur l'unité d'urgence;

ATTENDU QUE nous devons s'assurer que les véhicules d'urgence soient prêts et disponible pour toutes éventualités;

Il est proposé par M. Gilles Lévesque,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise l'achat des pièces nécessaires pour la réparation des freins de l'unité d'urgence au coût de 2 607.23\$ plus taxes ;

QUE l'achat soit fait chez Les Camions Inter Estrie 1991 inc.

2022-11-312 TECQ 2019-2023 Version 3

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'applique à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement;

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toutes responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenus dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé par l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

2022-11-313 Calcium au Domaine des Appalaches

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de Domaine des Appalaches Inc. Pour faire la préparation des chemins avant de faire l'épandage de l'abat-poussière sur leurs chemins ;

ATTENDU QUE cette demande change la nature des travaux et que les anciennes requêtes ne seront plus valides ;

ATTENDU QUE si le conseil accepte d'aller de l'avant avec cette demande, une nouvelle requête devra être envoyée aux propriétaires ainsi qu'une lettre explicative les informant des nouveaux coûts ;

Il est proposé par Madame Lynda Pépin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil demande qu'une lettre explicative soit envoyée avec la nouvelle requête aux propriétaires ;

QUE les réponses doivent reçues au plus tard le 16 janvier 2023

2022-11-314 Demande de déneigement - Roger Goyette

ATTENDU QUE la municipalité a fait l'installation d'une traverse de piéton en face du 23 Principale Ouest durant l'automne;

ATTENDU QUE les élèves de l'école ainsi que les citoyens utilisent l'entrée de M. Goyette pour avoir accès à l'école ou l'église;

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande pour couvrir une partie des frais de déneigement de M. Goyette puisque son entrée est utilisée par plusieurs citoyens, via la traverse de piéton;

Il est proposé par Madame Nathalie Bérubé
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil accepte de couvrir la moitié des frais de déneigement de M. Goyette, soit un montant de 325\$.

2022-11-315 Réparation de la niveleuse

Il est proposé par Monsieur Gilles Lévesque,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil mandate la compagnie 9433-6435 Québec inc. (Sébastien Plourde) autorise à faire la réparation de l'alternateur et changer deux batteries sur la niveleuse au coût de 1 005\$ plus taxes ;

2022-11-316 Achat de 6 manteaux pour les employés de voirie et déneigement

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'achat de 6 manteaux pour les employés de voirie et déneigement au coût de 210.00\$ chacun plus taxes payables seulement en 2023.

2022-11-317 Demande de versement – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale – (député) -PPA

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les dépenses pour les travaux exécutés au Premier Rang pour un montant subventionné de 15 000 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports soient approuvées.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2022-11-318 Avis de motion – Règlement # 498-2023 modifiant le Règlement de zonage # 363-2010 afin de bonifier la réglementation

La conseillère Mme Julie Demers donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement # 363-2010 afin de bonifier la réglementation sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

2022-11-319 Présentation du projet – Règlement # 498-2023 modifiant le Règlement de zonage # 363-2010 afin de bonifier la réglementation

La conseillère Mme Julie Demers présente le projet de règlement modifiant le règlement # 363-2010 afin de bonifier la réglementation sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

Demande de modification règlementaire (citoyenne)

REPORTÉ

2022-11-320 Demande au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique)

ATTENDU QUE ce fonds permet de verser des subventions de contrepartie notamment à des municipalités, des organismes scolaires ainsi qu'à des organismes à but non lucratif.

ATTENDU QUE ce soutien financier est pour la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives ainsi que pour l'organisation d'événements sportifs internationaux.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire une demande pour améliorer les infrastructures de la patinoire extérieure ;

Il est proposé par Monsieur Gilles Lévesque,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil dépose une demande d'aide financière au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. La contribution de la municipalité pourrait aller jusqu'à un montant maximum de 400.00\$

**2022-11-321 Subvention programme de soutien à des
projets de garde pendant la relâche scolaire et
la période estivale – Reddition de comptes**

ATTENDU QUE des compensations distribuées à la Municipalité visant à créer un service de garde pendant la semaine de relâche scolaire et une partie pour le service d'animation estival;

ATTENDU QUE la municipalité doit faire une reddition de comptes à la fin des activités ;

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le ministère de la famille soit informé de l'utilisation des compensations visant la création d'un service de garde pendant la semaine de relâche scolaire et dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale.

**2022-11-322 Rémunération des pompiers lors de
formations**

Il est proposé par Monsieur Gilles Lévesque,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le salaire des pompiers lors de formations soit ajusté tel que discuté.

Mme Catherine De Blois se retire de la décision puisqu'elle a un conflit d'intérêt.

**2022-11-323 Mandat 2023 à DH Éclairage pour changer le
système d'éclairage du garage municipal**

ATTENDU QUE le conseil a reçu une proposition pour effectuer le remplacement du système d'éclairage du garage municipal.

ATTENDU QUE le remplacement du système d'éclairage est évalué à 8 585.18\$ et que le projet est subventionné par Hydro-Québec à 72%.

Il est proposé par Monsieur Gilles Lévesque,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil mandate DH Éclairage pour faire le remplacement du système d'éclairage du garage municipal au montant de 3 696.69\$ plus taxes.

QUE les travaux seront exécutés en 2023

Période de questions

Le maire, et les élus répondent aux questions du public.

2022-11-324 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit levée. Il est 20h23.

M. Dominic Boucher-Paquette
Maire

Mme Kim Leclerc
Directrice générale, Greffière &
Secrétaire-trésorière